

En bref

Composante

Faculté des Sciences de la Vie

Contacts

Hugues Oudart
23 Rue du Loess
67037 Strasbourg Cedex
Tél. 0388106914
hugues.oudart@unistra.fr

Faculté des Sciences de la Vie
28 rue Goethe
67083 STRASBOURG
Tél. 03 68 85 18 72/73

Formation initiale : Oui

Formation continue : Oui

Formation en alternance : Non

Formation à distance : Aucune

Stage : Possible

Stage à l'étranger : Possible

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Sciences du vivant

Présentation et objectifs

La Licence Sciences, Technologies, Santé Mention Sciences de la Vie est une formation pluridisciplinaire qui apporte les connaissances, les concepts et les méthodes d'études nécessaires pour aborder les grands domaines de la biologie aux différentes échelles du monde vivant.

A l'issue de la formation, l'étudiant possède des connaissances fondamentales solides en biologie, complété par des connaissances techniques et méthodologiques acquises lors des enseignements pratiques.

Ce parcours compte uniquement une année de deuxième année de Licence (L2). Il prépare spécifiquement aux concours B d'accès aux écoles nationales vétérinaires et aux écoles nationales supérieures d'agronomie :

- en terme de connaissances (programme des concours),
- en terme de compétences (méthode de travail et exercices spécifiques aux concours).

Enseignements spécifiques à la préparation des concours B : mathématiques, physique, chimie, français, langues étrangères, et biologie.

Savoir-faire et compétences

Au-delà de la formation théorique disciplinaire en biologie, le cursus Licence offre à l'étudiant l'acquisition de compétences selon 4 axes :

- Mettre en oeuvre des techniques de laboratoire utilisées en biologie.
- Comprendre une démarche scientifique et expérimentale visant à répondre à une question scientifique concrète.
- Acquérir un esprit critique, être capable d'analyser des résultats d'expériences, et les intégrer dans une démarche expérimentale.
- Savoir rédiger un devoir de synthèse et de mener à bien une analyse documentaire, selon la nature des épreuves imposées aux concours.

Conditions d'accès et pré-requis

Entrée en L1 : un baccalauréat à dominante scientifique est fortement conseillé. Admission via l'application Admission Post Bac (APB) ou par demande d'admission préalable (DAP).

Les demandes d'entrée directe en deuxième année de Licence sont examinées par la commission pédagogique de la Licence Sciences ? Mention Sciences de la Vie.

Entrée en L2 : Accès sur dossier pour tous les candidats à ce parcours de L2 :

- des étudiants ayant validé l'année L1
- des étudiants ayant suivi des classes préparatoires CPGE (BCPST et TB)

Poursuites d'études

La poursuite d'études s'effectue en école vétérinaires ou en école d'ingénieur en secteur agronomique pour les lauréats aux concours. En cas d'échec aux concours, et sous réserve de validation de l'année de L2, la poursuite en troisième année de Licence mention Sciences de la Vie est garantie quel que soit le parcours choisi.



Université de Strasbourg
4 RUE BLAISE PASCAL
67081 STRASBOURG

Licence Sciences du vivant - préparation aux concours B

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Sciences du vivant

Contrôle des connaissances

Les évaluations des connaissances et compétences reposent sur une évaluation continue intégrale. Cela signifie des évaluations multiples et diversifiées réparties tout au long des semestres et pour l'ensemble des enseignements.

Insertion professionnelle

Cette année étant une année de préparation aux concours, l'insertion professionnelle à ce stade est sans objet.